

**L'hon. M. Munro:** Vous oubliez le supplément de revenu garanti.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** J'y arriverai dans un moment, si le ministre le veut bien.

**L'hon. M. Munro:** Je sais que vous voulez oublier cela.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Non, pas du tout. Si le ministre croit que je l'oublie, j'en parlerai tout de suite. Je lui en dirai plus long sur les fuites qui me parviennent du cabinet. Celui-ci s'est rendu compte qu'il pouvait augmenter de \$15 le supplément de revenu garanti de sorte que ceux qui n'ont rien, toucheront \$150 au lieu de \$135. Ils ont confié ce travail à leurs assistants quelque part là-haut, qui l'ont fait de façon très ingénieuse. Aux termes du projet de loi, le gouvernement prévoit d'augmenter le supplément de revenu jusqu'à concurrence de \$67.12 ce qui, ajouté à \$82.88, porte le montant total à \$150. Voilà un bel exemple de travail de technocrates.

Mais quelqu'un au cabinet s'est récrié: «\$15 de plus à la fin de juin? Ils passeront inaperçus; ce n'est pas ainsi que nous gagnerons les élections. Par contre, si nous accordons à ces gens-là six mois de rétroactivité, 6 fois \$15, ça fait \$90; de sorte qu'un célibataire recevra \$90 et un couple \$180 ce qui, ajouté au versement de juin, nous permettra de gagner haut la main les élections du 17 juillet». La différence entre cette réunion du cabinet et celle de 1957 durant laquelle M. Paul Martin a annoncé une augmentation de \$6—bien que la décision ait été prise par le ministre des Finances, M. Walter Harris—est que les libéraux voulaient à ce moment-là perdre les élections et ils cherchaient par tous les moyens comment y parvenir. Aujourd'hui, les libéraux veulent gagner encore une fois et ils essaient d'acheter les voix électorales de ces retraités qui touchent le supplément de revenu. Le ministre a dit l'autre jour que 55 p. 100 ou les deux tiers d'entre eux l'ont touché, mais il doit sûrement être mieux renseigné à présent.

**L'hon. M. Munro:** La nouvelle augmentation du supplément de revenu garanti étendra le régime à un plus grand nombre.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Les nouveaux niveaux augmenteront le nombre des personnes admissibles. Au total, 55 ou 60 p. 100 environ des pensionnés auront droit à ce supplément. Est-ce bien là ce que veut dire le ministre?

**L'hon. M. Munro:** Au moins.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Autrement dit, le nombre des personnes qui toucheront ce pot-de-vin de \$17.28 à la fin juin, en prévision des élections, diminuera un peu, et le nombre de celles qui toucheront \$90 ou \$180 augmentera un peu.

[M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre).]

**L'hon. M. Munro:** A l'avenir, les personnes qui en ont besoin toucheront davantage. Je pense que cela devrait vous impressionner.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Le ministre fait remarquer que le nombre des personnes qui sont davantage dans le besoin augmente. Tant que le gouvernement actuel sera au pouvoir, il y en aura de plus en plus qui se trouveront davantage dans le besoin. Mais ce que je veux faire remarquer, c'est que nous sommes là en présence d'une décision du Cabinet qui est tout simplement froide, stupide et cynique. Pendant des années, le gouvernement a refusé de faire quoi que ce soit pour les pensionnés. Maintenant, il se décide soudain à agir.

Le fait-il normalement, c'est-à-dire en faisant remonter l'augmentation de la pension à une date donnée, comme il l'a fait en 1970? Cette augmentation de 42c. n'était pas rétroactive, elle n'est entrée en vigueur que le mois suivant. Ou le gouvernement la fait-il remonter assez loin pour que les pensionnés du Canada lui témoignent de la gratitude au mois de juillet? Si l'on pense que je m'avance trop en prédisant des élections pour le 17 juillet, je pourrais me tromper d'une semaine ou deux. Je ne puis croire que le gouvernement se serve de cet appât et laisse les avantages politiques lui en échapper en attendant jusqu'en octobre. S'il déclenche des élections le 17 juillet, j'espère que les éditorialistes et les Canadiens lui reprocheront ouvertement son cynisme politique, non seulement parce qu'il se moque des besoins de nos vieillards pensionnés, mais aussi parce qu'il se moque de tout le processus politique.

Quelqu'un a dit tout à l'heure que les anciens combattants n'obtiendraient pas maintenant cette augmentation, et je ne traiterai pas de cette question aujourd'hui mais quand nous en reviendrons au bill vendredi. Je crois que nous débattons le budget demain et reviendrons vendredi à cette mesure. Si nous en avons disposé, nous parlerons des changements apportés aux pensions et allocations des anciens combattants pour revenir lundi au budget. Nous verrons où nous en sommes mardi. Puis ce sera mercredi et jeudi, et c'est là qu'interviendra la dissolution, ou encore vendredi, une fois que les augmentations de pensions auront été adoptées et que les retraités recevront cet argent supplémentaire.

J'ai déjà dit que c'était faire preuve d'un cynisme politique éhonté. De même que l'orateur précédent, le député de Humber-St Georges-Sainte-Barbe (M. Marshall), et pensant à une époque de mon passé, j'approuve ce changement d'attitude même à la veille d'élections. Lorsqu'on pense à ce que le gouvernement et le ministre ont dit des relevements de pensions et de la suppression de l'indexation de la pension de vieillesse de base, j'estime que le ministre aurait dû avoir l'air contrit au lieu d'arborer un large sourire en nous présentant cette mesure aujourd'hui.